

Présents :

Le Président : M. François de MAZIÈRES

Les Vice-présidents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER - LE BARBIER, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN.

Les autres membres du Bureau :

M. Patrice PANNETIER,
M. Arnaud HOURDIN.

Sont excusés :

Les Vice-présidents :

M. Philippe BENASSAYA,
M. Luc WATTELLE,
M. Richard RIVAUD,
M. Jean- François PEUMERY.

Les autres membres du Bureau :

M. Patrick CHARLES.

Nombre de membres du Bureau : 18

Nombre de membres présents : 13

Objet : Acceptation d'un don de partitions de Monsieur Gilles THIEBLOT au Conservatoire à rayonnement régional de Versailles (CRR).

Le Bureau, légalement réuni sous la présidence de M. François de MAZIÈRES, le 12 novembre 2015,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5211-10 ;

Vu la délibération n°2014.06.07, du Conseil communautaire du 26 juin 2014, portant délégation de compétence au Bureau communautaire pour accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

000 000 000 000 000 000 000 000
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
000 000 000 000 000 000 000 000
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

0 000 0 0 0 0 0 0 0
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
000 0 000 000 000 000 000 000

Monsieur Gilles THIEBLOT, professeur d'histoire de la musique au Conservatoire à rayonnement régional de Versailles (CRR) a souhaité faire don d'une collection de livres musicaux et de cédéroms au CRR.

La parthothécaire a réalisé un premier tri et inventaire. Il s'agit principalement d'ouvrages biographiques de compositeurs français, de revues d'analyse musicale ainsi que des enregistrements de grands pianistes et interprètes d'opéras français, italiens et wagnériens.

Suite à ce premier état des lieux, il est confirmé que ces documents pourront être utilisés régulièrement par le Conservatoire de Versailles dans le cadre de ses activités pédagogiques et artistiques ainsi que par les autres établissements d'enseignement musical de Versailles Grand Parc dans le cadre de la parthothèque intercommunale.

DÉCIDE :

- 1) *d'accepter le don de livres et de cédéroms de Monsieur Gilles THIEBLOT, professeur d'histoire de la musique du Conservatoire à rayonnement régional de Versailles (CRR), au profit du CRR;*
- 2) *que Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision ;*
- 3) *qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :*
 - ✓ *Monsieur le Préfet des Yvelines,*
 - ✓ *Monsieur le Comptable de la Trésorerie Municipale de Versailles.*

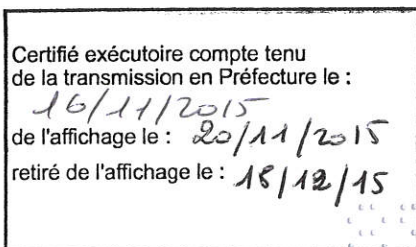
M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 13

Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait à Versailles, en deux exemplaires originaux,
Le 12 novembre 2015.



Pour le Président et par délégation,



Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services